



## Procès-verbal du Bureau Directeur 12 septembre 2022 (visioconférence)

---

**Présents :** AURAMBOUT Stéphanie, CORDURI-DAVIET Valérie, COURTOIS Eric, KERNEIS Hervé, HARENT Eliane, MOREL Carine, RIPERT Alain

**Participant :** Christine RENAUD, CADEI Franck

**Excusés :** COLOMBANI Frédéric, GALLET Bernard, PEAN Patrick

La réunion est ouverte à 19h15 sous la présidence d'Alain Ripert

### Ressources Humaines

Un bref résumé des points abordés lors de la réunion des salariés est rapporté au Bureau Directeur.

Le point sur la problématique de la mise en place d'Orion a été remonté. La ligue AURA a été pionnière initialement avec les trésoriers de l'Aquitaine, Franche-Comté et à ce jour nous sommes la dernière ligue à ne pas avoir finalisé la mise en route ORION.

Les échéances d'Orion sont sans cesse reportées en interne, ce qui n'est plus acceptable : il est impératif qu'au 15 octobre le sujet soit « clos ». C'est une priorité dans l'organisation du travail.

Les reports successifs en interne à la Ligue font qu'à l'heure actuelle nous n'avons pas ou peu d'interlocuteurs fédéraux.

Rappels concernant les mises à disposition de nos collaborateurs auprès de la FFHB, ou autre structure, qui doivent suivre un processus bien précis :

- Sollicitation de la structure demandeuse
- Accord du responsable de service / commission et du BD
- Mise en place d'une convention signée
- Avenant au contrat de travail
- Ordre de mission obligatoire pour chaque déplacement hors AURA

Une demande complémentaire a été faite le 12 juillet 2022 concernant Guillaume Joli (coordination France Jeunes en sus de la mission d'encadrement de l'équipe jeune). La sollicitation pour cette saison n'a pas encore été faite. Franck Cadei fait un point avec Jacky Bertholet.

Un salarié a sollicité certaines personnes du BD concernant le nombre de jours travaillés sur la saison précédente. Le Bureau Directeur rappelle, une nouvelle fois, qu'un salarié ne peut pas engager du temps de travail complémentaire de sa propre initiative. Le Bureau Directeur refuse de monétiser ce complément de travail alors qu'aucune demande de la Ligue n'a été émise. Il convient de savoir si un accord a été passé avec Delphine Boscagli.

Un point global sur l'ensemble des salariés doit être fait.

Les règles à mettre en place, quant à la prise de congés, repos, ..., qui doivent être respectées ont déjà été indiquées à plusieurs reprises depuis 2019 mais ne sont toujours pas appliquées. Cela rentre dans le cadre du suivi de la gestion des temps des salariés.

Concernant recherche en alternance pour Montbonnot ; des dossiers de compétence ont été réceptionnés : trois profils ressortent. Contacts seront pris avec ces personnes afin de mettre en place des rendez-vous.

La proposition de transformer le CDD d'Any Bernal en CDI lui a été faite ; elle a indiqué qu'elle n'éprouvait pas le besoin d'avancer les échéances. Ses prétentions salariales ont été entendues et seront étudiées dans une politique globale de gestion des salariés, cela après les entretiens annuels.

Le contrat d'alternance de Rachel Idophin (alternante sur l'ITFE en 2021-2022) est prolongé une année complémentaire (70 % Communication et 30 % ITFE).

Le candidat retenu en apprentissage pour l'ITFE a décliné la proposition de la ligue ; Philippe Soupirot prend contact avec une autre candidate.

Le remplacement d'Isabelle Pios est en cours de lancement.

Des personnes ont été contactées pour le poste de trésorier ; à ce jour, pas de réponse positive.

## NAO

La première réunion des NAO, volet 2, a été positionnée le 27 septembre 2022 ; il s'agit d'établir le calendrier.

## ITFE

L'audit concernant l'ITFE ayant été pris en charge par Delphine Boscagli, nous n'avons pas de point de situation ; cette action est lancée depuis mi-mars.

La question est soulevée quant au lancement en deux phases : l'état des lieux ainsi que l'accompagnement dans la mise en œuvre des préconisations et les évolutions possibles pourraient être lancés d'ici fin 2022.

Le renouvellement de l'agrément Qualiopi est prévu en décembre 2022.

## Autres points

1. Le Bureau Directeur de l'Allier a démissionné début septembre ; personne ne s'est présenté pour prendre la suite. Un BD fédéral s'est réuni le 02/09 : si d'avenir aucun conseil d'administration et élection du bureau directeur ne peuvent se mettre en place, il sera envisagé la mise sous tutelle du Comité.

Des échanges ont lieu avec la FFHB afin de mettre en place les procédures adéquates.

Le règlement intérieur est particulier : les clubs font parties intégrantes du CA (soit un bénévole, soit par défaut le président du club). L'AG de l'Allier, qui a eu lieu en septembre, n'a rien voté en matière de budget et projets.

Concernant le pôle salarial, les actions engagées et validées préalablement continuent.

Stéphanie Aurambout, qui a assisté à l'AG, fait un retour sur les éléments abordés ce jour :

- Tous les clubs, dont le plus important, n'étaient pas présents
- Le président a proposé un rattachement à un autre comité
- Aucune personne présente n'a souhaité prendre les postes de président, secrétaire ou trésorier
- Les tarifs des adhésions au comité (2 € d'augmentation) ont été refusés en juillet
- Démission du BD le 1<sup>er</sup> septembre 2022

Se pose la question de la gestion financière.

2. Le Comité 63 a emménagé le 1er septembre dans les locaux de la Ligue : la convention n'est pas encore signée.
3. Le Groupement Employeur : des travaux avaient été entamés entre Delphine Boscagli et Christine Renaud, en juillet, ainsi que des échanges avec Bernard Gallet. Le conseil Régional est en capacité de faire un audit AURA et nous accompagner dans cette démarche. Une entreprise avait été contactée cet été et devait l'être à nouveau à la rentrée. Delphine Boscagli étant absente, le sujet est en suspens. Christine Renaud, CTS, reprendra contact afin d'avancer sur le sujet. Le point budgétaire devra être fait pour déterminer si nous avançons sur ce sujet.
4. Achats de vidéoprojecteurs : des besoins ressortiraient notamment sur l'arbitrage. L'utilisation permet de faire de l'analyse et projections hors des établissements. Le BD valide l'achat (3 appareils, un par établissement), en étant attentif sur la robustesse du matériel et la protection des ampoules.
5. Nous avons sur Montbonnot un véhicule de service qui avait été mis à disposition il y a deux ans. Contact a été pris avec Ford afin de le restituer (courrier et téléphone) : nous n'avons à ce jour aucun retour.
6. Une question est remontée concernant la possibilité d'un second véhicule de service sur Clermont. A ce jour, rien ne permet de connaître le réel besoin. Le BD acte le fonctionnement suivant :
  - Organisation en interne sur l'utilisation du véhicule actuel
  - Si cela n'est pas possible, prise de véhicule personnel et remboursement comme pour les autres établissements
  - En dernier recours, s'il y a impossibilité de prendre son véhicule personnel, faire une location de véhicule, au meilleur coût, à la journée

Un suivi sera fait dans le temps.

Le compte-rendu du dernier BD sera validé par voie électronique (29/08/2022).

La réunion est levée à 21h30

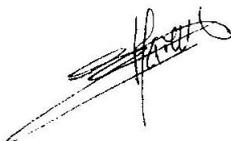
### Résultat des votes sur ce compte rendu (sur 10 personnes à voter) :

1. /Validation du Compte Rendu du BD du 12/09/2022

[Plus de détails](#)

 Oui	8
 Non	0
 Abstention	1

*Eliane HARENT, Secrétaire Générale*



*Alain RIPERT, Président*

